



JOURNEES DE ROULAGES LOISIRS LIGUE 2018

A lire attentivement

Les journées de roulage moto de la Ligue pour l'année 2018 se dérouleront sur le circuit BUGATTI, les 12 Mars et 10 septembre. Ces journées sont réservées, en priorité, aux pilotes licenciés dans un des clubs de la Ligue Motocycliste Régionale des Pays de la Loire. Ces pilotes devront être en possession d'une licence FFM : NET ou compétition valide.

Les inscriptions, via le site engage sports : www.ligue-moto-paysdelaloire.org/engagements/roulage-vitesse/ seront ouvertes à partir du 01 Février et se clôtureront le 9 Mars pour la journée du 12 mars et à partir du 01 Août, clôture le 7 Septembre, pour celle du 10 septembre.

Le montant de l'inscription est fixé à 90€ (dont 1€ pour l'environnement) pour les Cinq séances. Cette inscription n'est pas remboursable sauf pour raison médicale avec présentation d'un certificat et ce jusqu'à 10 jours avant la date de la journée de roulage.

Des pilotes hors - ligue licenciés FFM ou non licenciés, ainsi que les Pass-circuit (1) délivrés par la FFM www.ffmoto.org pourront participer dans la limite des places disponibles en s'inscrivant dans les quatre derniers jours. Montant de l'inscription 120 € (dont 1€ pour l'environnement)

(1) Le Pass circuit garantissant l'assurance individuelle accident est vivement conseillé. Il ne sera pas délivré de Pass Circuit sur place

Pour les mineurs âgés de 16 ans minimum peuvent participer, sous réserve de l'autorisation parentale, et sous réserve du respect des conditions suivantes :

- Sous réserve d'accord préalable de l'ACO
- Conduite d'une moto de 600 cm3 maximum
- Titulaire d'une licence FFM 2018.

Lors de cette journée, il y aura TROIS séries, réparties suivant les conditions notifiées ci-dessous. Pour chaque série il y aura cinq séances. La première séance sera d'une durée de 25 minutes et les quatre suivantes seront d'une durée de 20 minutes.

Pour les inscriptions, elles se feront suivant les critères suivants :

La série 1 est réservée aux pilotes dont le temps moyen est supérieur à 2mn 05 au tour.

La série 2 est réservée aux pilotes dont le temps moyen est entre 1mn56 et 2mn05 au tour.

La série 3 est réservée aux pilotes dont le temps moyen est inférieur ou égal à 1mn55 au tour.

Le jour du roulage, dans le cas où les horaires le permettraient, il sera possible d'acheter des séances supplémentaires dans les séries incomplètes en respectant les conditions inscrites dans le paragraphe ci-dessus.

Les cinq séances sont indissociables. De même un pilote ne pourra participer qu'à une seule série par journée. (Sauf dans le cas où il resterait des places libres dans une série, ceci dans les 4 jours précédant la date du roulage et en prévenant un des correspondant par mail avant l'inscription sous peine d'annulation de celle-ci)

IMPORTANT :

Les pilotes ne se présentant pas le jour de la séance de roulage ne pourront prétendre au remboursement de leur inscription.

Si pour une raison quelconque indépendante du circuit organisateur, une ou plusieurs séances devaient être annulées ou diminuées en temps, un réaménagement des séries pourra être effectué sans dédommagement du montant de l'inscription.

Les machines de moins de 300cc ne seront pas admises

Le contrôle administratif de vérification des licences et pose des bracelets se feront à la salle de briefing située au 3è étage de la tribune du paddock à partir de 8 heures. Le briefing est obligatoire pour les pilotes.

Les stickers à apposer sur les machines seront distribués à l'issue du briefing

Les machines non conformes au niveau du bruit (102Db maxi) seront refusées

Les caméras embarquées sont formellement interdites.

Des contrôles d'alcoolémie pourront être effectués, en cas de contrôle positif, l'exclusion totale de la journée sera prononcée

Tenue exigée : Casque, Combinaison de cuir, bottes et gants de cuir conformes aux RTS de la discipline

Votre correspondant :

Jérôme Boul 06.62.07.70.24 boul.jd72@orange.fr

Raymond Lala 07.70.13.28.79 lalaraymond94@gmail.com

HORAIRES PREVISIONNELS POUR LE 12 MARS 2018 :

9h05 à 9h30	Série 1	Bracelet Rouge	14h50 à 15h10	Série3	Bracelet Blanc
9h35 à 10h00	Série 2	Bracelet Vert	15h15 à 15h35	Série1	Bracelet Rouge
10h05 à 10h30	Série 3	Bracelet Blanc	15h40 à 16h00	Série2	Bracelet Vert
10h35 à 10h55	Série 1	Bracelet Rouge	16h05 à 16h25	Série3	Bracelet Blanc
11h00 à 11h20	Série 2	Bracelet Vert	16h30 à 16h50	Série1	Bracelet Rouge
11h25 à 11h45	Série 3	Bracelet Blanc	16h55 à 17h15	Série2	Bracelet Vert
14h00 à 14h20	Série 1	Bracelet Rouge	17h20 à 17h40	Série3	Bracelet Blanc
14h25 à 14h45	Série 2	Bracelet Vert			

HORAIRES PREVISIONNELS POUR LE 10 SEPTEMBRE 2018 :

9h05 à 9h30	Série 1	Bracelet Rouge	14h50 à 15h10	Série3	Bracelet Blanc
9h35 à 10h00	Série 2	Bracelet Vert	15h15 à 15h35	Série1	Bracelet Rouge
10h05 à 10h30	Série 3	Bracelet Blanc	15h40 à 16h00	Série2	Bracelet Vert
10h35 à 10h55	Série 1	Bracelet Rouge	16h05 à 16h25	Série3	Bracelet Blanc
11h00 à 11h20	Série 2	Bracelet Vert	16h30 à 16h50	Série1	Bracelet Rouge
11h25 à 11h45	Série 3	Bracelet Blanc	16h55 à 17h15	Série2	Bracelet Vert
14h00 à 14h20	Série 1	Bracelet Rouge	17h20 à 17h40	Série3	Bracelet Blanc
14h25 à 14h45	Série 2	Bracelet Vert			

PARTIE A DETACHER ET A PRESENTER AUX VERIFICATIONS

Je soussigné NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

Déclare **sur l'honneur** avoir pris connaissance du règlement concernant les journées de roulage de la Ligue Motocycliste Régionale des Pays de la Loire et m'y conformer.

DATE :

SIGNATURE :